جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء +هامعة المحسن الثاني بالدار البيضاء +هامين علي المعاني المعالية المعالية المعالمات



Guide d'Utilisation de la Réinscription Administrative en ligne à l'UH2C

Etudiants



Sommaire

REINSCRIPTION EN LIGNE A L'UH2C	. 3
INFORMATIONS GENERALE	. 3
QUE PREPARER AVANT MA REINSCRIPTION EN LIGNE ?	. 3
COMMENT ACCEDER A LA PLATEFORME DE REINSCRIPTION EN LIGNE ?	. 4
COMMENT EFFECTUER LA REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE ?	. 5
Ecran 1 : Bienvenue	. 5
Ecran 2 : Informations personnelles et pédagogique	. 6
Ecran 3 : Vérification assurance	. 7
Ecran 4 : Confirmation de la réinscription administrative	. 8

REINSCRIPTION EN LIGNE A L'UH2C

La réinscription en ligne a pour but de faciliter le processus de la réinscription administrative des étudiants, en leur permettant de se réinscrire via une plateforme web intégrant des étapes dématérialisées.

La plateforme est ouverte aux étudiants de **Licence d'études fondamentales**, **Licence professionnelle**, **Master et Master spécialisé** en poursuite d'étude directe (dans le même diplôme et la même filière), ayant déjà été inscrits au titre de l'année universitaire 2018-2019 dans les établissements de l'UH2C.

INFORMATIONS GENERALES

Vous ne pouvez pas vous réinscrire en ligne au titre de l'année 2019-2020, si vous êtes :

- Étudiant s'inscrivant pour la 1ère fois à un diplôme ou une filière ;
- Étudiant en réorientation ;
- Étudiant ayant quitté l'Université Hassan II de Casablanca depuis au moins 1 an.

Pour plus d'information, veuillez prendre contact avec le service scolarité de votre établissement, mais avant, lisez attentivement toutes les explications ci-après, les informations que vous souhaitez obtenir sont probablement contenues dans ce guide.

QUE PREPARER AVANT MA REINSCRIPTION EN LIGNE ?

Pour effectuer la réinscription administrative par web, il faut au préalable:

- Souscrire une assurance contre les risques d'accidents (<u>Consulter le site web</u>) ;
- Activer son compte ENT et obtenir ses codes d'accès (Consulter le guide d'accès à l'ENT à l'usage des étudiants sur <u>ent.univh2c.ma</u>

COMMENT ACCEDER A LA PLATEFORME DE REINSCRIPTION EN LIGNE ?

La première étape permettant de se réinscrire est l'authentification sur l'espace numérique de travail de l'université.

Vous pouvez y accéder via https://ent.univh2c.ma



N.B : Si vous avez des difficultés pour accéder à votre compte, consultez le <u>Guide d'accès à l'ENT à</u> <u>l'usage des étudiants</u>

COMMENT EFFECTUER LA REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE ?

Ecran 1 : Bienvenue

Après vous être authentifié(e), vous pouvez entamer votre réinscription en consultant l'onglet « RÉINS ».

Vous êtes maintenant sur la page d'accueil de la plateforme de réinscription REINS qui vous permet d'obtenir de plus amples informations sur la réinscription en ligne.

Réinscription à distance 2019/2020

réinscription administrative est réservée aux étudiants en poursuite d'étude directe (dans le même diplôme et la même filière; syant déjà été inscrits en licence fondamentale, licence professionnelle, master ou master spécialisé au titre de l'année universitaire 2018-2019 dans les établissements de l'UH2C. Étalablement à votre réinscription, vous devez souscrire une assurance contre les risques d'accidents (Consulter le site web de l'UH2C) Vous ne pouvez pas effectuer votre réinscription en ligne dans les cas suivants :	Bienvenue sur la platefo	orme de réinscription en ligne de l'UNIVERSITE HASSAN II de CASABLANCA
Span deja de industre en lactive de nucleure industriation, incluste provide administrative de l'UH2C. Selabolement à votre réinscription, vous devez souscrire une assurance contre les risques d'accidents (Consulter le site web de l'UH2C) Vous ne pouvez pas effectuer votre réinscription en ligne dans les cas suivants : Étudiants s'inscrivant pour la 1êre fois à un diplôme ou une filière; Étudiants en réorientation ou changement de filière; Étudiants en réorientation cu changement de filière; Étudiants en réorientation cu changement de filière; Étudiants en réorientation cu cours de la réinscription administrative a été enregistrée avec succès » sera affiché à l'écran. our tout complément d'information ou toute interrogation survenue au cours de la réinscription, veuillez contacter le service de scolarité de votre établissement Conditions générales d'utilisation : Les règles de la réinscription administrative sont régies par les normes pédagogiques nationales et les normes pédagogiques complémentaires de l'université Hassan II. es données à caractère personnel vous concernant, fort l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'université. Si vous souhaitez rectifier vos données personnelles et avoir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service de scolarité de votre établissement. Continuer Continuer 	a réinscription administrative est rés	servée aux étudiants en poursuite d'étude directe (dans le même diplôme et la même filière
Selablement à votre réinscription, vous devez souscrire une assurance contre les risques d'accidents (Consulter le site web de l'UH2C) Vous ne pouvez pas effectuer votre réinscription en ligne dans les cas suivants : Étudiants s'inscrivant pour la 1ère fois à un diplôme ou une filière; Étudiants ayant quitté l'Université Hassan II de Casablanca depuis au moins 1 an. Informations: Votre réinscription à l'établissement sera prise en compte quand le message «Votre réinscription administrative a été enregistrée avec succès » sera affiché à l'écran. our tout complément d'information ou toute interrogation survenue au cours de la réinscription, veuillez contacter le service de scolarité de votre établissement. Conditions générales d'utilisation : Les règles de la réinscription administrative sont régies par les normes pédagogiques nationales et les normes pédagogiques complémentaires de l'université Hassan II. Les règles de la réinscription administrative sont régies par les normes pédagogiques nationales et les normes pédagogiques complémentaires de l'université Hassan II. Les données à caractère personnel vous concernant, font l'objet d'un traitement informatique mis en œuve par l'université. Si vous souhaitez rectifier vos données personnelles et avoir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service de scolarité de votre établissement. Continuer	uni	versitaire 2018-2019 dans les établissements de l'UH2C.
Web de l'UH2C) Vous ne pouvez pas effectuer votre réinscription en ligne dans les cas suivants : - Étudiants s'inscrivant pour la 1ère fois à un diplôme ou une filière; - Étudiants avant quitté l'Université Hassan II de Casablanca depuis au moins 1 an. Informations: Votre réinscription à l'établissement sera prise en compte quand le message «Votre réinscription administrative a été enregistrée avec succès » sera affiché à l'écran. our tout complément d'information ou toute interrogation survenue au cours de la réinscription, veuillez contacter le service de scolarité de votre établissement Es règles de la réinscription administrative sont régies par les normes pédagogiques nationales et les normes pédagogiques complémentaires de l'université Hassan II. Les règles de la réinscription administrative sont régies par les normes pédagogiques nationales et les normes pédagogiques complémentaires de l'université Hassan II. es données à caractère personnel vous concernant, font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'université. Si vous souhaitez rectifier vos données personnelles et avoir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service de scolarité de votre établissement.	réalablement à votre réinscriptior	n, vous devez souscrire une assurance contre les risques d'accidents (Consulter le site
Vous ne pouvez pas effectuer votre réinscription en ligne dans les cas suivants : • Étudiants s'inscrivant pour la tère fois à un diplôme ou une filière; • Étudiants en réorientation ou changement de filière; • Étudiants ayant quitté l'Université Hassan II de Casablanca depuis au moins 1 an. Informations: Votre réinscription à l'établissement sera prise en compte quand le message «Votre réinscription administrative a été enregistrée avec succès » sera affiché à l'écran. our tout complément d'information ou toute interrogation survenue au cours de la réinscription, veuillez contacter le service de scolarité de votre établissement Conditions générales d'utilisation : Les règles de la réinscription administrative sont régies par les normes pédagogiques nationales et les normes pédagogiques complémentaires de l'université Hassan II. Les données à caractère personnel vous concernant, font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'université Hassan II de Casablanca destiné à assurer la réinscription administrative des étudiants et à établir des statistiques pour l'université. Si vous souhaltez rectifier vos données personnelles et avoir de sinformations vous concernant, veuillez vous adresser au service de scolarité de votre établissement.		web de l'UH2C)
 Étudiants s'inscrivant pour la tère fois à un diplôme ou une filière; Étudiants en réorientation ou changement de filière; Étudiants ayant quitté l'Université Hassan II de Casablanca depuis au moins 1 an. Informations: Votre réinscription à l'établissement sera prise en compte quand le message «Votre réinscription administrative a été enregistrée avec succés » sera affiché à l'écran. our tout complément d'information ou toute interrogation survenue au cours de la réinscription, veuillez contacter le service de scolarité de votre établissement Conditions générales d'utilisation : Les règles de la réinscription administrative sont régies par les normes pédagogiques nationales et les normes pédagogiques complémentaires de l'université Hassan II. Les données à caractère personnel vous concernant, font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'université Hassan II de Casablanca destiné à assure la réinscription administrative des étudiants et à établir des statistiques pour l'université. Si vous souhaltez rectifier vos données personnelles et avoir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service de scolarité de votre établissement.	Vous ne pouve	z pas effectuer votre réinscription en ligne dans les cas suivants :
• Étudiants en réorientation ou changement de filière; • Étudiants ayant quitté l'Université Hassan II de Casabianca depuis au moins 1 an. Informations: Votre réinscription à l'établissement sera prise en compte quand le message «Votre réinscription administrative a été enregistrée avec succès » sera affiché à l'écran. our tout complément d'information ou toute interrogation survenue au cours de la réinscription, veuillez contacter le service de scolarité de votre établissement. Conditions générales d'utilisation : Les règles de la réinscription administrative sont régles par les normes pédagogiques nationales et les normes pédagogiques complémentaires de l'université Hassan II. Les données à caractère personnel vous concernant, font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'université Hassan II de Casabianca destiné à assurer la réinscription administrative des étudiants et à établir des statistiques pour l'université. Si vous souhaitez rectifier vos données personnelles et avoir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service de scolarité de votre établissement.	• Étu	udiants s'inscrivant pour la 1ère fois à un diplôme ou une filière;
Étudiants ayant quitté l'Université Hassan II de Casablanca depuis au moins 1 an. Informations: Votre réinscription à l'établissement sera prise en compte quand le message «Votre réinscription administrative a été enregistrée avec succès » sera affiché à l'écran. our tout complément d'information ou toute interrogation survenue au cours de la réinscription, veuillez contacter le service de scolarité de votre établissement Conditions générales d'utilisation : Les règles de la réinscription administrative sont régies par les normes pédagogiques nationales et les normes pédagogiques complémentaires de l'université Hassan II. Les données à caractère personnel vous concernant, font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'université Hassan II de Casablanca destiné à assurer la réinscription administrative des étudiants et à établir des statistiques pour l'université. Si vous souhaitez rectifier vos données personnelles et avoir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service de scolarité de votre établissement.	12	 Étudiants en réorientation ou changement de filière;
Informations: Votre réinscription à l'établissement sera prise en compte quand le message «Votre réinscription administrative a été enregistrée avec succès » sera affiché à l'écran. Our tout complément d'information ou toute interrogation survenue au cours de la réinscription, veuillez contacter le service de scolarité de votre établissement Conditions générales d'utilisation : Les règles de la réinscription administrative sont régies par les normes pédagogiques nationales et les normes pédagogiques complémentaires de l'université Hassan II. Les données à caractère personnel vous concernant, font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'université Hassan II de Casablanca destiné à assurer la réinscription administrative des étudiants et à établir des statistiques pour l'université. Si vous souhaitez rectifier vos données personnelles et avoir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service de scolarité de votre établissement.	 Étudiants a 	ayant quitté l'Université Hassan II de Casablanca depuis au moins 1 an.
Votre réinscription à l'établissement sera prise en compte quand le message «Votre réinscription administrative a été enregistrée avec succès » sera affiché à l'écran. our tout complément d'information ou toute interrogation survenue au cours de la réinscription, veuillez contacter le service de scolarité de votre établissement Conditions générales d'utilisation : Les règles de la réinscription administrative sont régles par les normes pédagogiques nationales et les normes pédagogiques complémentaires de l'université Hassan II. Les données à caractère personnel vous concernant, font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'université Hassan II de Casablanca destiné à assurer la réinscription administrative des étudiants et à établir des statistiques pour l'université. Si vous souhaitez rectifier vos données personnelles et avoir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service de scolarité de votre établissement.		Informations:
enregistrée avec succès » sera affiché à l'écran. our tout complément d'information ou toute interrogation survenue au cours de la réinscription, veuillez contacter le service de scolarité de votre établissement Conditions générales d'utilisation : Les règles de la réinscription administrative sont régies par les normes pédagogiques nationales et les normes pédagogiques complémentaires de l'université Hassan II. Les données à caractère personnel vous concernant, font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'université Hassan II de Casablanca destiné à assurer la réinscription administrative des étudiants et à établir des statistiques pour l'université. Si vous souhaitez rectifier vos données personnelles et avoir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service de scolarité de votre établissement.	Votre réinscription à l'établisseme	ent sera prise en compte quand le message «Votre réinscription administrative a été
our tout complément d'information ou toute interrogation survenue au cours de la réinscription, veuillez contacter le service de scolarité de votre établissement		enregistrée avec succès » sera affiché à l'écran.
de scolarité de votre établissement Conditions générales d'utilisation : Les règles de la réinscription administrative sont régies par les normes pédagogiques nationales et les normes pédagogiques complémentaires de l'université Hassan II. Les données à caractère personnel vous concernant, font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'université Hassan II de Casablanca destiné à assurer la réinscription administrative des étudiants et à établir des statistiques pour l'université. Si vous souhaitez rectifier vos données personnelles et avoir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service de scolarité de votre établissement.	Pour tout complément d'information	n ou toute interropation survenue au cours de la réinscription, veuillez contacter le service
Conditions générales d'utilisation : Les règles de la réinscription administrative sont régies par les normes pédagogiques nationales et les normes pédagogiques complémentaires de l'université Hassan II. Les données à caractère personnel vous concernant, font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'université Hassan II de Casablanca destiné à assurer la réinscription administrative des étudiants et à établir des statistiques pour l'université. Si vous souhaitez rectifier vos données personnelles et avoir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service de scolarité de votre établissement.		de scolarité de votre établissement
pedagogiques complementaires de l'universite Hassan II. Les données à caractère personnel vous concernant, font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'université Hassan II de Casablanca destiné à assurer la réinscription administrative des étudiants et à établir des statistiques pour l'université. Si vous souhaitez rectifier vos données personnelles et avoir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service de scolarité de votre établissement.	Les règles de la réinscription	Conditions générales d'utilisation : nadministrative sont régies par les normes pédagogiques nationales et les normes
Les données à caractère personnel vous concernant, font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'université Hassan II de Casablanca destiné à assurer la réinscription administrative des étudiants et à établir des statistiques pour l'université. Si vous souhaitez rectifier vos données personnelles et avoir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service de scolarité de votre établissement.	p	édagogiques complementaires de l'université Hassan II.
Si vous souhaitez rectifier vos données personnelles et avoir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service de scolarité de votre établissement.	Les données à caractère personne Hassan II de Casablanca destiné	el vous concernant, font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'université à assurer la réinscription administrative des étudiants et à établir des statistiques pour l'université.
	Si vous souhaitez rectifier vos dor	nées personnelles et avoir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service de scolarité de votre établissement.
		Continuer
	Г	

passer à l'étape suivante

Ecran 2 : Informations personnelles et pédagogiques

Sur cet écran, figure vos informations personnelles ainsi que votre résumé pédagogique dans son intégralité avec le nombre de modules validés et de modules non validés.

N.B : Vous pouvez à tout moment consulter « Mon dossier pédagogique » dans l'onglet « Pédagogie » de l'ENT pour vous renseigner sur les détails des semestres. Si les informations vous concernant ne correspondent pas à votre situation, vous pouvez prendre contact avec le service scolarité de votre établissement.

		internatione personnelles et p	oaagogidaoo
		Code Etudiant:	
		Nom:	
		prénom:	
		Genre: M	
		Date de naissance:	
	Etablissemen	t:	······································
	Filière		
		Historique des semes	tres:
Semestre	Validation	Nombre de modules validés	Nombre de modules non validés
1	validó	(P)	
2	validé	3	14
3	non validé	6	
4	validé		
	Pour plus de dé	tails, veuillez consulter "Mon dossier péda	gogique" dans l'onglet "Pédagogie"
		Commencer la réinscri	ption
		Ť	
	Clie	quez sur « Commencer l	a réinscription »
		pour passer à la secti	on suivante

Attention :

Si vous visualisez le message ci-dessous, c'est que vous n'êtes pas autorisé à faire une réinscription administrative automatique.

Selon le cahier de norme pédagogique national, vous ne pouvez pas vous réinscrire plus qu'une fois à un module non validé, sauf dérogation accordée par le chef d'établissement.

Selon vos notes et validations, vous devez déposer une demande de dérogation auprés de votre établissement

Si vous n'êtes pas concerné(e) par la dérogation, vous accédez ensuite à l'écran suivant :

Ecran 3 : Vérification assurance

Vous avez le choix de vérifier la validité de votre assurance par Code Assurance ou CIN.

Situation Assurance	
La souscription à une assurance est obligatoire pour effect Pour plus d'informations visiter	uer la Réinscription Administrative r le lien
Vérification assurance pa O CIN O Code Assurance	r:
CIN: Numéro d'assurance:	Si votre numéro de CIN qui s'affiche dans champ « CIN » est correcte, laissez coché choix « CIN » puis cliquez sur le bouto Vérifier votre assurance »
• Vous pourrez souscrire à une autre assurance autre que le produit convention contact avec votre établissement pour une réinscri Vérifier votre assurance	é par l'UH2C. Dans ce cas, vous devez prendre ption en présentiel
surance » et saisissez votre code surance figurant sur le certificat assurance. Cliquez en suite sur le uton « Vérifier votre assurance »	

Si l'opération de vérification d'assurance se fait avec succès, le message suivant apparait :





Ecran 4 : Confirmation de la réinscription administrative

Suite à votre confirmation, vous êtes réinscrit(e) administrativement dans votre établissement au titre de l'année universitaire 2019-2020.



N.B: Si vous êtes concerné(e) par le choix de parcours (Inscription à la troisième année), vous accédez à la page suivante avant de confirmer votre réinscription administrative :

Le parcours choisi peut être changé par l'administration de votre établissement selon les pré-requis		
	pougogiques ou auros Ulteres	
	Choisir Parcours en 3ème année	
	Confirmer votre réinscription administrative	

Choisissez le parcours souhaité et cliquer sur « Confirmer votre réinscription administrative » La dernière étape pour compléter votre inscription à l'université consiste à vous inscrire au service de l'Assurance Maladie Obligatoire à travers l'espace AMO de l'ENT ou directement à partir de la section AMO.

AMO Assurance Maladie Obligatoire La souscription à la couverture médicale de base est obligatoire pour tous les inscrits à l'université. Pour accéder au panier de soins fourni par La Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS), vous êtes invité(e) à faire une inscription à l'Assurance Maladie Obligatoire sur l'espace AMO de votre ENT, si vous souhaitez vous inscrire dès maintenant cliquez sur Continuer